

montant égal à 20 p.c. de son capital-actions payé, c'est à dire \$3,40,000, après quoi, 1/3 de son surplus de profits devait être distribué parmi les consommateurs, sous forme de réduction de taux dans le gaz et l'électricité. Je présume que les deux autres tiers devaient aller aux actionnaires, mais le contrat ne couvre pas ce point.

Ce projet fut défilé par l'élément de réforme du Conseil et des journaux d'alors — frappant exemple de l'impopulairité que peut subir quelquefois une bonne mesure. On peut se faire une idée de ce que la ville a perdu de ce chef, par le fait que l'an dernier 1 p.c. des recettes brutes de la Compagnie se seraient élevées à plus de \$200,000; cette même année également, la Compagnie a payé des dividendes de 10 p.c. sur son capital-actions, au montant total de \$1,870,000, lesquels comparés au dividende de 6 p.c. auquel elle était limitée, en vertu du contrat projeté, révèle une différence de \$748,000, au détriment des citoyens, bien entendu. La Compagnie a mis de côté, comme dépréciation, environ dix pour cent de ses recettes, soit \$675,000; ce qui, comparé au 1 p.c. de dépréciation auquel la limitait le contrat, constitue une nouvelle différence de plus de \$600,000 toujours au détriment des citoyens; et tout cela, en une année seulement. Pendant huit ans, la compagnie a mis de côté plus que les 20 p.c. prévus dans le contrat, puisqu'elle a un surplus de \$5,742,272.

Imaginez maintenant quels bénéfices en auraient retirés les citoyens, si ces profits considérables, lesquels se sont accrus graduellement durant ces neuf dernières années, avaient contribué à un fonds de réduction des taux du gaz et de l'électricité. Nous n'avons même pas besoin de constater ces profits fabuleux pour nous rendre compte que les taux de ces services d'utilité sont trop élevés. Une comparaison de

nos taux avec ceux payés dans les autres villes donne le résultat suivant:

MONTREAL	5c kwh
TORONTO	2.86 kwh
WINNIPEG	5c kwh
SEATTLE	5c kwh

Et voilà que maintenant, la Light Heat & Power Company s'est transformée avec la Cedars Rapids Company et qu'elle donne trois parts de stock de la nouvelle compagnie pour chaque part de la Montreal Light Heat & Power Company et qu'elle garantit en outre 8 p.c. de dividende sur ce stock et 1 p.c. sur le Cedars Rapids. Où prendra-t-on ces dividendes? Dans les poches du peuple dont cette compagnie utilise les rues sans payer quoi que ce soit en retour.

Il sera certainement intéressant de surveiller le cours de ce stock sur le marché. L'inscrit à 80, il se vend déjà à 82 3/4 ex-dividende.

La rumeur sur la rue veut que le stock du Civic Power se vende prochainement à plus de 125, (soit l'équivalent de 375 du stock du Power, et aussi 125 pour le Cedars Rapids, compagnie qui à l'époque du "rémède" ne payait aucun dividende à cause des recettes qui lui permettraient de payer de si éblouissants dividendes. La façon dont la chose est appréciée par les placiers de fonds est très significative.

Il y a aussi le cas de la Bell Telephone Company, dont le service comprend, en deça de la Cité, environ 60,000 instruments et plus de 50,000 abonnés. Il y a aussi la Public Service Corporation qui accroît graduellement et à qui on ne doit pas permettre de s'engraisser aux dépens de la Cité, sans en dédommager quelque peu les citoyens dont elles utilisent les rues. La taxe de 5 p.c. que nous imposerions sur les recettes brutes de ces compagnies ajouterait à notre revenu une au-